

# Pour défendre leur pouvoir d'achat

Publié le 11/03/2016 à 03:53, Mis à jour le 11/03/2016 à 07:50

Société - Les retraités dans la rue



Les retraités ont défilé dans les rues de la ville./ Photo DDM, Chantal Longo

Les vieux dans la misère, les jeunes dans la galère ! scandaient hier les têtes blanches, en défilant à leur tour dans les rues de la ville, sous les bannières de la CGT, FO, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR. Bien que plus modeste que la manifestation de protestation contre la loi travail de la veille, ce rassemblement qui a pris corps place du Coq comptait près de 150 retraités, moins bruyants mais tout aussi déterminés à faire entendre leurs voix. «Nous sommes là pour défendre notre pouvoir d'achat qui ne cesse de se dégrader» lançait à la cantonade Alain Laporte, porte-parole de l'intersyndicale, en ajoutant quelques chiffres significatifs : «Actuellement, 10 % des retraités vivent en dessous du seuil de pauvreté, 7 % des retraités de 60 à 69 ans occupent un emploi, contraints par le faible montant de leur pension, 25 % des retraités perçoivent moins de 800 € et 17 % moins de 600 €, plus de la moitié sont des femmes (INSEE 2012).» Les retraités dénoncent une arnaque organisée depuis des années par les gouvernements successifs, pour ne pas revaloriser les pensions et la politique d'austérité qui les pénalise, tant socialement qu'économiquement. «La date de la revalorisation annuelle a été reportée une première fois du 1er janvier au 1er avril, puis la réforme de 2014 la porte au 1er octobre de chaque année, soit un vol de 9 mois de revalorisation. Et depuis la mise en place de la réforme de 2014, l'évolution des pensions est décidée par le gouvernement seul, sur la base d'un rapport du Comité de suivi des retraités, au sein duquel ne siège aucune organisation syndicale de retraités» explique-t-il.

Autant de mesures fiscales qui ont contribué à faire baisser le niveau de vie des retraités au cours de ces dernières années.

PUBLICITÉ



## Des mesures fiscales qui accentuent la précarité

À titre d'exemple, la suppression de la 1/2 part fiscale aux parents isolés, l'instauration de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie, augmentation de la CSG pour 460 000 retraités du fait du calcul sur le revenu fiscal de référence, durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein, salaire moyen calculé sur les 25 meilleures années et non plus sur les 10... Les retraités sont devenus des «vaches à lait». Autant de raisons de la colère qui les ont amenés hier, à s'exprimer d'abord devant les portes closes de la mairie, puis devant la permanence vide de la députée Valérie Rabault, avant de remettre une motion à Chantal Gress, chef de bureau du cabinet du Préfet, pour dénoncer ces mesures injustes, qui accentuent la précarité.

*Gisèle Dos Santos*

MONTAUBAN SOCIÉTÉ

### AILLEURS SUR LE WEB



**Loi de finances 2016 : ce qu'il faut**

### A LIRE AUSSI



**8 questions taboues sur l'éjaculation**